

DEPARTEMENT
DES YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA GESTION DU MUSEE
DE LOUVECIENNES/MARLY-LE-ROI

Arrondissement de
Saint-Germain-en-Laye

Siège : Mairie de Marly-Le-Roi
Correspondance : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

SEANCE DU
1 avril 2025

PUBLIE LE : 11 AVR. 2025

Délibération n°250401-6 : Approbation des procès-verbaux des comités des 30 septembre, 19 novembre et 16 décembre

L'an deux mille vingt-cinq, le premier avril à dix-huit heures, le Comité du Syndicat Intercommunal pour la gestion du Musée de Louveciennes/Marly-Le-Roi, dûment convoqué par la Présidente le dix-neuf mars, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Marly-Le-Roi, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame **Emmanuelle RAMPAZZO**, Présidente du Syndicat Intercommunal.

SEANCE DU 1 AVRIL 2025

PRESENTS

LOUVECIENNES

Jean-Paul JAOUEN, DELEGUE TITULAIRE
Stéphane PIHIER, DELEGUE TITULAIRE
Armelle VALLOT, DELEGUEE TITULAIRE
Florence ESNAULT, DELEGUEE TITULAIRE
Emmanuelle RAMPAZZO, PRESIDENTE
José DESTANG, DELEGUE TITULAIRE
Béatrice CASANOVA, DELEGUEE TITULAIRE
Clarisse ZANN, DELEGUEE TITULAIRE

ABSENTS EXCUSES

Pouvoirs Néant

Communes non représentées

Assistaient à la séance

Monsieur Cyrille SCHUSTER, Directeur du Pôle culturel et sportif d'Unilys
Madame Karen CHASTAGNOL, Directrice du Musée du Domaine Royal de Marly

Nombre de communes	:	2
QUORUM	:	5
Délégués présents	:	8
Pouvoirs	:	0
Délégués comptant pour le vote	:	8

OBJET : APPROBATION DES PROCES-VERBAUX DES COMITES DES 30 SEPTEMBRE, 19 NOVEMBRE ET 16 DECEMBRE 2024

RAPPORTEUR : La Présidente

VU le code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 2121-15 ;

CONSIDERANT que les procès-verbaux des séances des 30 septembre, 19 novembre et 16 décembre 2024 ont été transmis aux délégués lors de l'envoi du dossier,

LE COMITE,

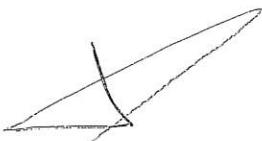
Après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

APPROUVE :

- sans ajout ni modification, le procès-verbal de la séance du 30 septembre 2024,
- sans ajout ni modification, le procès-verbal de la séance du 19 novembre 2024,
- sans ajout ni modification, le procès-verbal de la séance du 16 décembre 2024,

Fait à Marly-le-Roi, le 8 avril 2025

Transmis en Préfecture et affiché le 11 AVR. 2025



José DESTANG
Secrétaire de séance

Pour Extrait Conforme



Emmanuelle RAMPAZZO
Présidente du Syndicat Intercommunal